

Projet d'établissement, collège Jeanne d'Arc, Apt

« Reconnaître l'autre comme un don du ciel, non comme un problème à gérer [...] percevoir l'autre comme une chance : l'hospitalité est une attitude intérieure d'attente de l'autre qui permet d'entrer en relation avec lui, gratuitement, de désirer le rencontrer sans rien chercher de particulier. »

C. Gilbert, *La Croix* 2012

Plan

1. Conduire un travail d'équipe à destination des élèves.
2. Développer l'apprentissage à l'autonomie.
3. Offrir des parcours qui favorisent l'épanouissement et la curiosité de chacun.
4. Proposer un chemin de vie.

*

**

1. Conduire un travail d'équipe à destination des élèves.

« Parce que nous sommes tous en chemin, nous entamons un processus, nous ouvrons une route »

Pourquoi j'aime l'école, Pape François

Nous avons à cœur d'offrir aux jeunes qui nous sont confiés un cadre éducatif bienveillant, épanouissant et sécurisant. Les adultes de la communauté éducative sont animés d'une volonté d'hospitalité. Ils veillent à connaître chaque élève afin de l'accompagner au mieux dans son parcours de collégien et le préparer à son avenir.

L'ensemble de l'équipe, professeurs et éducateurs, associé aux familles (notamment avec l'APEL) travaille en complémentarité autour de valeurs communes : respect, tolérance, solidarité. Il s'agit de développer la persévérance qui conduit sur le chemin de l'excellence.

- Apprendre le bien vivre ensemble.
- Découvrir « qui je suis, qui est l'autre » et que chacun trouve sa place au sein du groupe.
- Développer le sens des responsabilités : prendre conscience et prévoir les conséquences de ses choix et de ses actes.
- Mettre en valeur les actions positives des élèves.

2. Développer l'apprentissage à l'autonomie.

Le collège Jeanne d'Arc a à cœur d'accompagner les élèves vers l'autonomie. Celle-ci s'acquiert au fil du temps dans l'ensemble des disciplines mais aussi dans la vie quotidienne de l'établissement.

Rendre les élèves autonomes ne signifie pas les laisser se débrouiller seuls mais les guider pour que, progressivement, ils se libèrent de l'aide des adultes (famille et équipe éducative).

- Méthodologie concertée en équipe.
- Soutien scolaire individuel ou en petit groupe.
- Aide entre élèves.
- Accompagnement personnalisé.
- Construction d'un parcours pour trouver sa propre excellence.

3. Offrir des parcours qui nourrissent la curiosité des élèves afin que chacun découvre sa propre excellence.

Le collège offre différents parcours qui permettent de s'adapter aux capacités et aux centres d'intérêt de chacun. Il est possible (dans une certaine mesure) :

- De combiner certains parcours entre eux.
- De modifier un parcours au fil du temps.

Pour en savoir davantage, il suffit de prendre contact avec l'établissement.

Parcours langues

Le collège est en cours de labellisation Euroscol

Avant le collège :

L'école du Sacré Cœur propose un apprentissage des langues (anglais dès la maternelle, allemand en CM2).

Au collège :

- *Anglais* : parcours avancé pour les élèves bilingues et ceux qui progressent plus vite. Préparation aux examens de Cambridge.

- *Classe bilangues allemand* : dès la Sixième.

- *Classes trilingues* : possibilité de suivre un apprentissage de trois langues vivantes (anglais, allemand, espagnol) de la Cinquième à la Troisième.

- *Langues et cultures de l'Antiquité* (latin) de la 5^e à la 3^e.

Toutes classes : des voyages à l'étranger chaque année (Angleterre, Espagne, pays germanophones, pays latins en lien avec l'archéologie pour les latinistes)

Après le collège :

- Les élèves peuvent prétendre à une section Euro ou présenter le concours d'entrée du lycée international (section OIB ou Abibac).

- Le lycée privé Louis Pasteur (Avignon) propose une préparation au « Dual diploma » qui permet d'obtenir simultanément le Baccalauréat et le US high school diploma. Cette formation équivaut à un séjour à l'étranger.

<https://www.stjeanpaul2.fr/actualites/lycee-louis-pasteur/dual-diploma-academica-2/>

Parcours artistiques

Parcours voix, classe Amadeus chant :

En partenariat avec le conservatoire de musique du pays d'Apt.

Avant le collège :

Une initiation à partir de l'âge de huit ans est proposée au conservatoire à partir de la rentrée 2021.

Au collège :

De la 6^e à la 3^e, les élèves pratiquent le chant choral à raison de deux heures par semaine et en vue de créer une petite maîtrise de chant. Les débutants sont bienvenus.

L'inscription au conservatoire de musique est obligatoire.

Après le collège :

Le lycée privé Louis Pasteur propose une option musique (instrumental et chorale, 3h par semaine) de la 2^{de} la Terminale. Un professeur, dans le cadre d'horaires aménagés anime en plus un atelier.

Formation danse pré-professionnalisante, classe Amadeus danse :

En partenariat avec l'école de danse de Bonnieux « Choréart ».

Avant le collège :

Une initiation à partir de l'âge de quatre ans est proposée par Choréart. Un après-midi de découverte pour les élèves du Sacré Cœur est mis en place. <https://choreart-danse.com/>

Au collège :

De la 6^e à la 3^e, les élèves pratiquent la danse à raison de deux heures par semaine. Les débutants sont bienvenus. L'inscription et une formation complémentaire à l'école Choréart sont obligatoires.

Après le collège :

Le lycée privé Louis Pasteur (Avignon) propose des horaires aménagés qui libèrent les élèves à partir de 15h. Les élèves peuvent combiner leur scolarité avec le conservatoire de danse d'Avignon.

Initiation aux arts de la scène, classe Amadeus :

En partenariat avec les Soirées d'été en Luberon

Les 6^e et 5^e découvrent le théâtre lors de stages animés par une professionnelle. Des sorties culturelles (opéra d'Avignon, Aix en Provence ou Marseille) sont proposées.

Découverte des arts cinématographiques :

En partenariat avec le Cinéma d'Afrique

Les 4^e et 3^e sont initiés à la lecture de l'image mobile.

Après le collège, il est possible de choisir une option cinéma audiovisuel au lycée privé Louis Pasteur en 2^{de} 1^{re} et Terminale.

Pour toutes les classes :

Une chorale est proposée lors de la pause méridienne sous la conduite du professeur de musique.

La danse est proposée lors de la pause méridienne dans le cadre de l'Association Sportive.

Les élèves prennent part à un « Art Challenge » proposé par le professeur d'arts plastiques.

Parcours sports

Pratique renforcée de différents sports, classe Olympie :

Collège labellisé « Génération 2024 ».

Avant le collège :

Une initiation au handball par le club d'Apt est proposée une fois par semaine à l'école du Sacré Cœur (en plus du programme mis en place par la mairie avec notamment des créneaux piscine).

Au collège :

Les élèves découvrent et pratiquent différents sports selon des périodes : le handball (en partenariat avec le club d'Apt), le rugby, le baseball, le tennis, le tennis de table, le golf, la boxe éducative (sans contact) etc.

Aucun niveau préalable n'est requis. Des adaptations pour les élèves en situation de handicap sont mises en œuvre.

Après le collège :

Le lycée Louis Pasteur (Avignon) propose aux élèves de haut niveau sportif des horaires aménagés. L'établissement bénéficie d'une vingtaine de partenariats avec des clubs sportifs (tennis, handball, football, escrime, gym etc.). Des activités sportives sont également proposées à partir de 15h dans le cadre du lycée.

Pour toutes les classes :

L'ensemble des élèves a la possibilité de pratiquer un sport lors de la pause méridienne : le handball (avec le club d'Apt), le tennis de table (dans le cadre de l'Association Sportive avec un professeur du collège), le yoga avec une intervenante extérieure.

Parcours sciences et techniques

Atelier « drones et robots », classe Léonard :

Avant le collège :

Les élèves de l'école du Sacré bénéficient une fois par période du matériel du collège (ordinateurs, imprimantes 3D, logiciels etc.) pour leurs activités de découverte avec leurs enseignantes.

Au collège :

À raison de deux heures par semaine, les élèves découvrent et pratiquent l'informatique, l'électronique et la programmation. Une salle équipée (ordinateurs, imprimantes 3D, Mbot, 10 Ozobot, microbit, drones etc.) est dédiée à l'activité.

Aucun niveau préalable requis.

Après le collège :

Le lycée Louis Pasteur (Avignon) propose un enseignement de spécialité NSI (Numériques et sciences de l'informatique) à raison de 4h et 6h en 1^{re} et Terminale.

La spécialité conduit à la formation d'ingénieur informatique.

Pour toutes les classes :

Le collège propose lors de la pause méridienne un club d'astronomie qui s'enrichit dans l'année de soirées d'observation du ciel de nuit et de séjours à Saint Michel l'Observatoire.

Parcours citoyen

Collège labellisé E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable)

En Sixième

Semaine d'intégration (pour tous les élèves) :

Afin de permettre aux élèves de faire connaissance entre eux et avec les équipes enseignantes et éducatives, une série d'activités sont mises en place dont un séjour de quatre jours au château de l'environnement à Buoux.

En Quatrième

Cadets de la sécurité civile (pour les élèves volontaires) :

En partenariat avec les pompiers.

La formation permet de développer une culture de la sécurité civile, elle sensibilise aux comportements de prévention et développe un sens civique chez les jeunes élèves. Les élèves deviennent alors assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement (rôle de guide notamment).

Après le collège, cela favorise un engagement au sein de la sécurité civile.

En Troisième

Le collège offre à tous les élèves de suivre la formation *PSC1* (secourisme).

Pour toutes les classes

Prévention écrans :

La formation se répartit sur quatre ans.

En 6^e, les élèves apprennent à « décrypter la pub » avec des intervenants de la Maison Bonhomme.

En 5^e, les élèves sont formés au bon usage des réseaux sociaux avec l'Étape84 la gestion des conflits liés aux usages numériques)

En 4^e = les élèves découvrent les dangers de l'addiction aux écrans (jeux en ligne), toujours avec l'Étape84)

En 3^e, les élèves découvrent les éléments de législation avec un gendarme ou un avocat.

À partir de la rentrée 2021, tous les élèves qui entrent dans le collège sont dotés d'un *ordinateur hybride* offert par le Conseil Départemental. Le collège met en place un accompagnement pour une gestion raisonnée de cet outil de travail.

Éco-délégués :

Chaque année, des élections permettent de mettre en place un groupe d'éco-délégués qui mènent dans le collège des actions spécifiques. Un atelier scientifique et éco-citoyen est proposé sur la pause méridienne pour une formation au développement durable.

Éco-citoyenneté :

Des activités en partenariat avec le SIRTOM sont mises en place (atelier de papier recyclé par ex.).

Enfin, le Parc du Luberon propose une découverte la Ligue Protectrice des Oiseaux ainsi qu'une formation aux risques majeurs (risques sismiques).

Se parler pour se connaître et se respecter :

Des temps d'échanges lors de repas partagés où les élèves cuisinent et déjeunent ensemble sont mis en place en partenariat avec la MJC.

Parcours avenir

À partir de la Cinquième :

Pour certains élèves, le collège propose un atelier dit « *Découverte de soi* ». Il permet :

- De les aider à faire le point sur leurs centres d'intérêt et leur permettre de prendre confiance en eux, de mieux se connaître ;
- De les amener progressivement à la découverte de domaines professionnels en rapport avec leurs centres d'intérêt ;
- De leur enseigner la façon de rédiger une lettre de motivation, un CV ou à se présenter pour un entretien d'embauche ;
- De rencontrer des professionnels qui viennent parler de leur métier.

À partir de la Quatrième :

Des *stages* de durée variable sont possibles y compris pendant les vacances scolaires (sauf l'été) afin de ne pas manquer de jour de classe.

Pour les élèves désireux de découvrir différents domaines professionnels, le collège permet d'effectuer des *mini-stages* récurrents (deux jours par mois par ex.).

Des professionnels de domaines variés sont invités régulièrement pour échanger avec les élèves intéressés.

Les élèves et les familles sont *informées* tout au long de l'année sur les portes ouvertes des établissements ou les événements liés à l'orientation.

En Troisième :

Tous les élèves de Troisième bénéficient tout au long de l'année d'une heure de *Découverte professionnelle* par quinzaine. Ce sont les professeurs principaux qui assurent ce suivi :

- en aidant les élèves à cerner leurs centres d'intérêt ;
- en accompagnant les élèves dans la recherche du stage obligatoire de 3^e ;
- en préparant les élèves à leur oral de présentation du stage effectué ;
- en dialoguant régulièrement avec les familles pour construire progressivement le projet d'orientation.

Les *mini-stages* dans les lycées professionnels sont encouragés.

Chaque année, le collège s'inscrit au dispositif *Option startup* qui permet de faire découvrir des entreprises innovantes de la région (ex. la fruitière numérique à Lourmarin).

Pour construire un projet d'orientation :

Au sein de l'équipe, les professeurs principaux, le professeur documentaliste, le cadre d'éducation et le chef d'établissement sont les référents à contacter.

4. Proposer un chemin de vie.

Les propositions mises en place dans le domaine de la prière et l'intériorité, du témoignage et de l'action cherchent à mettre en pratique les éléments du projet pastoral.

L'Adjointe en Pastorale et son équipe (professeurs, équipe éducative et bénévoles) animent chaque semaine des séances des parcours « Chemin de vie » (pour tous) et de « Chemin de foi » (pour ceux qui le souhaitent).

- *Chemin de vie* est une Première annonce de la foi. Elle consiste en un dialogue sur de grands thèmes de la vie des humains (selon un programme). Tous les élèves sont concernés de la 6^e à 3^e,

- *Chemin de foi* (catéchèse) est un temps d'annonce explicite de la foi. L'enseignement chrétien a lieu lors de temps libre et reste au choix. Des temps d'échanges, de débats, de réflexion autour de thèmes d'actualité ou de questions existentielles sont prévus.

Une préparation aux *sacrements* (baptême, confirmation et première communion) pour les jeunes qui le demandent est mise en place. La préparation se fait en lien avec les paroisses. Une préparation pour la profession de foi est également proposée.

Les jeunes sont préparés à recevoir le *sacrement de Réconciliation*, qui est vécu régulièrement dans l'établissement.

Des temps de *prière* hebdomadaires (adoration, méditation de la Parole, chapelet, prière silencieuse) sont instaurés, en particulier lors des temps forts liturgiques qui rythment l'année scolaire et rassemblent les élèves autour du Seigneur.

Des *temps forts* (pèlerinages à Lourdes, Saint-Jacques, camps d'études, week-ends conviviaux, participation aux JMJ) sont mis en place et animés par l'équipe pastorale.

Des *célébrations* de la Parole ou de l'Eucharistie ont lieu tout au long de l'année.

L'équipe pastorale se rend disponible pour *rencontrer individuellement* les jeunes ou les adultes de l'établissement pour un temps d'écoute et d'accompagnement spirituel.

Les *aînés* sont encouragés à :

- Témoigner en partageant la richesse de leur vie de foi,
- Prendre des responsabilités d'accompagnants auprès des plus jeunes.

La pastorale se développe dans la proposition à toute la communauté éducative de moments de réflexion autour du caractère propre de l'Enseignement catholique, dans l'esprit de la Formation spécifique des maîtres, animée par la DDEC. Elle invite les adultes à participer à des temps d'échanges, de réflexion, de découverte de la foi.

Ainsi, le collège Jeanne d'Arc propose la *prière de mères* : un temps hebdomadaire impulsé par une mère de famille il y a 25 ans et qui perdure aujourd'hui dans le monde entier (128 pays).

Le collège Jeanne d'Arc dispose de :

- La *chapelle du Saint-Esprit*, une chapelle baroque (bâtie en 1750) englobée dans le bâtiment principal.
- Une *salle dédiée* à la pastorale, bien équipée et accessible à toute personne de l'établissement.
- La *salle des Carmes* qui permet des célébrations en alternative de la cathédrale.

À l'église paroissiale d'Apt : le lien avec la paroisse est fondamental dans notre démarche pastorale, notamment pour des moments forts.

En guise de conclusion :

À l'heure de la réécriture de ce projet d'établissement, la fusion du collège Jeanne d'Arc avec l'école du Sacré Cœur (afin de créer le groupe scolaire Sainte Anne) est en cours de réalisation.

Lorsque cette fusion aura été expérimentée par tous, une réécriture d'un projet de groupe scolaire sera effectuée.

L'esprit qui a guidé les auteurs du présent projet sera bien entendu le même.